



ZONE DE DISTRIBUTION : SUD ATLANTIQUE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau délivrée en 2024 sur votre réseau était de bonne qualité bactériologique même si une contamination bactériologique ponctuelle et de faible intensité a été observée.

Les normes réglementaires ont toujours été respectées pour l'ensemble des substances chimiques indésirables (nitrate, fluor,...) et toxiques (pesticides, hydrocarbures,...) recherchées, à l'exception de l'aluminium, pour lequel un dépassement ponctuel et de faible intensité a été constaté.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : -

Origine et gestion de l'eau

L'eau qui alimente votre réseau provient majoritairement des rivières Blanche, Capot et Lézarde, complétés par les forages de Rivière Blanche. Cette eau est principalement d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement de clarification et de désinfection par les stations Rivière Blanche, Directoire et Vivé. L'eau de la Rivière Capot bénéficie en plus d'un procédé de traitement des pesticides.

Votre réseau alimente de façon permanente 47 058 personnes sur 6 communes (Le François, Le Marin, Rivière-Pilote, Saint-Esprit, Sainte-Anne, Le Vauclin). Le responsable des installations est la CAESM.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la S.M.E. qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

La qualité bactériologique de l'eau s'évalue par la recherche de germes témoins de contamination fécale. L'eau du robinet ne doit pas contenir de micro-organismes pathogènes.

Nombre de prélèvements : **135**
Conformité : **99 %**
Valeur maxi : **2 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Présents naturellement dans les eaux en faibles quantités, les nitrates peuvent également provenir d'apports d'engrais non maîtrisés. La valeur maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **54**
Valeur moyenne : **0,828 mg/L**
Valeur maxi : **3,6 mg/L**

PESTICIDES

A

Bonne qualité

La présence de pesticides dans l'eau provient d'une mauvaise maîtrise des traitements agricoles, domestiques et de voiries. La valeur réglementaire de 0,1 microgramme/L est retenue comme n'entraînant pas d'effet sur la santé.

Nombre de prélèvements : **21**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **370**
Valeur maxi : **0,015 microgramme/L**

BROMATES

A

Bonne qualité

Ils proviennent d'impuretés présentes dans l'eau de javel ou de l'oxydation des ions bromures présents dans l'eau de la ressource. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **11**
Valeur moyenne : **0,75 microgramme/L**
Valeur maxi : **3 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ALUMINIUM

Dépassement ponctuel et mineur

L'aluminium est naturellement présent dans les eaux, mais est également utilisé pour faciliter la filtration des matières en suspension. Le dépassement de la valeur réglementaire (valeur guide) de 200 microgramme/L traduit un défaut dans le traitement ou l'exploitation du réseau.

Nombre de prélèvements : **108**
Valeur moyenne : **55 microgramme/L**
Valeur maxi : **265 microgramme/L**

CHLORE

Désinfection maîtrisée

Le chlore est utilisé pour désinfecter l'eau ; sa présence en quantité modérée constitue une protection contre les germes. En revanche, des valeurs trop élevées (> 0,6 mg/L) peuvent donner un goût et une odeur désagréables, voire être à l'origine de sous-produits de désinfection.

Nombre de prélèvements : **144**
Valeur moyenne : **0,421 mg(Cl₂)/L**
Valeur maxi : **2,38 mg(Cl₂)/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 07/10/2025

UDI 972000030

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.